

# La Gazette de la Lône

*Magazine municipal de la commune d'Ancône*

numéro 111 juin 2024

**INTERVENTION 7 JOURS/7**  
06-85-47-71-23

**URGENCE BOIS**

**NOUS SOMMES LÀ!**

Arboriste Grimpeur / Paysagiste  
Taille et Soins des Arbres

Élagage / Abattage / Démontage d'escalier  
Évacuation, Décochage  
Entretien de Parc et Jardins  
Cultures, Irrigation, Engazonnement

06-85-47-71-23

ARRIVÉES

UNIQUEMENT POUR LES VILLETTES DU SUD

**TAXI CHALANCON**

ADS Ancône - Aubignas - Rochemaure

Transports de malades assis  
Transports privés / professionnels  
Toutes distances

04-75-01-56-11

**Côté COIFFURE**  
SALON DE COIFFURE

20 bis Grande Rue  
26200 Ancône

09 87 08 47 17

Lundi : Fermé  
Mardi/Mercredi/Judi/Vendredi :  
9h - 18h  
Samedi : à partir de 8h30 sur  
rendez-vous.  
Dimanche : Fermé

Rendez-vous en ligne sur  
Planity.com

cote\_coiffure\_26 Côté Coiffure

**Imprimerie**  
**OFFSET 111**

111, Rue Pierre Julien  
26200 MONTELIMAR

Tél : 04.75.51.90.37  
Email : offset111@str.fr

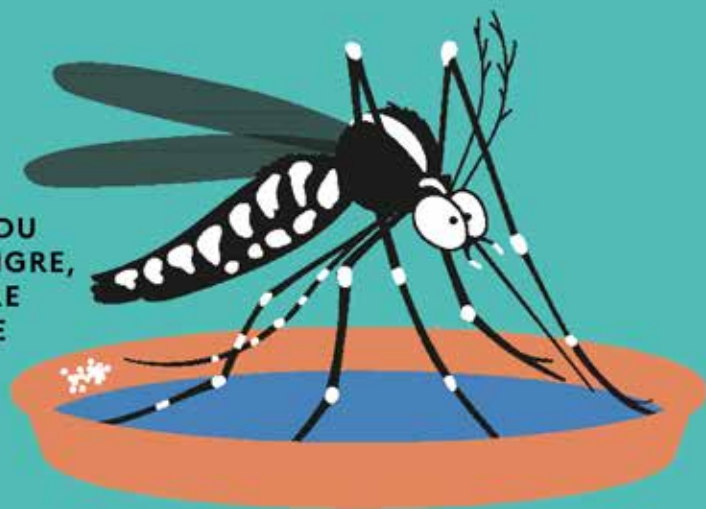
**COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE  
CONTRE L'AMBROISIE ?**

Signalez sa présence grâce à  
**SIGNALEMENT AMBROISIE !**

Sur **SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR**  
par téléphone au 0 972 376 888 ou par mail [contact@signalement-ambroisie.fr](mailto:contact@signalement-ambroisie.fr)  
Application SIGNALEMENT-AMBROISIE disponible sur

# Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique!

SE PROTÉGER DU  
MOUSTIQUE TIGRE,  
C'EST L'AFFAIRE  
DE TOUS ET DE  
CHACUN



## LE SAVIEZ-VOUS ?



IL VIT  
DANS UN  
RAYON  
DE 150M



IL EST PLUS PETIT  
QU'UNE PIÈCE DE  
1 CENTIME D'€  
(5mm)



IL EST  
RAYÉ NOIR  
ET BLANC



IL CRÉE DES  
NUISANCES AU  
QUOTIDIEN



LA FEMELLE  
PEUT PONDRE  
JUSQU'À  
200 ŒUFS




IL PEUT  
TRANSMETTRE  
la dengue, le  
chikungunya  
ou le zika  
dans certaines  
conditions

## *Les Caves du Soleil*

Vins, Boissons, Bières  
Location Pompe à bière

Professionnels et  
Particuliers

 06 73 49 86 56

22, avenue St Martin 26200 MONTÉLIMAR



# Sommaire



p 6-11	Informations municipales, écoles et CCAS
p 12	Portrait de Christian Thérond, nouveau porte-drapeau
p 13	Fête des 60 ans de l'US Ancône Football
p 14-17	Future ludothèque à Ancône
p 18-25	Vie associative
p 26	Les feux d'artifice à Ancône
p 27	Etat civil

## COMMISSION INFORMATION

Directeur de la publication : Christophe FERET

Rédacteur en chef : Commission information,

40 Grande rue, 26200 ANCÔNE.

04 75 92 59 90 [redaction.gazette@mairie-ancone.fr](mailto:redaction.gazette@mairie-ancone.fr)

Rédacteurs : élus, associations, écoles,  
commission information.

Photos : commission information, rédacteurs, pixabay.fr

Illustration & BD : Jean-Marie Mollier

Impression : Imprimerie OFFSET 111 - 700ex, semestriel

Nous remercions les associations, les partenaires  
annonceurs, pour la réalisation de cet ouvrage.

# LES OFF'S À ANCÔNE



## LES FINES GUEULES

VENDREDI 12 JUILLET, 20h30  
PLACE DES PLATANES



### LES FINES GUEULES

Peu importe le flacon pourvu qu'on ait l'ivresse, qu'on puisse monter sur les tables et renverser les sièges, juste pour le plaisir de partir en épicurie !

Retrouvez le plaisir de chanter, de danser, de rire... Enfin bref, de VIVRE parce que les Fines Gueules vous ont pris par la main pour vous emmener.

Simple, directe et efficace, de leur cru ou reprises, la musique de ces chanteurs-musiciens est faite pour voir la vie du bon côté ! Attention il paraît que leur joie de vivre est contagieuse...

**DU 4/07 AU 27/07**

### LES CONCERTS OFFERTS À LA POPULATION

JEU. 04/07 - SAUZET

VEN. 05/07 - LES TOURRETTES

SAM. 06/07 - PORTES EN VALDAINE

VEN. 12/07 - ANCÔNE

MAR. 16/07 - SAINT GERVAIS SUR ROUBION

MER. 17/07 - BONLIEU SUR ROUBION

JEU. 18/07 - CONDILLAC

VEN. 19/07 - PUYGIRON

SAM. 20/07 - CLÉON D'ANDRAN

LUN. 22/07 - CHÂTEAUNEUF DU RHÔNE

MAR. 23/07 - LA-BÂTIE-ROLLAND

JEU. 25/07 - CHAROLS

SAM. 27/07 - MONTÉLIMAR

[WWW.MONTELMAR-AGGLO-FESTIVAL.COM](http://WWW.MONTELMAR-AGGLO-FESTIVAL.COM)



[WWW.MONTELMAR-AGGLO-FESTIVAL.COM](http://WWW.MONTELMAR-AGGLO-FESTIVAL.COM)

Montélimar  
Agglomération  
RHÔNE & PROVENCE



# INFORMATIONS MUNICIPALES



## MAIRIE D'ANCÔNE

Accueil du public : du lundi  
au vendredi 8h30-12h30,  
samedi 10h-12h

04 75 92 59 90  
Astreinte 06 37 10 86 71

[accueil@mairie-ancone.fr](mailto:accueil@mairie-ancone.fr)

LA POSTE



## BUREAU DE POSTE

Votre bureau de POSTE  
au cœur du village, avec  
parking, vous accueille :  
lundi, mardi, jeudi et  
vendredi de 13h à 17h  
et le samedi de 9h à 12h  
Tél. 04 75 49 82 73

Vous pouvez y réaliser  
les opérations courantes :  
achats timbres ordinaires  
et philatéliques, achats  
emballages colis, lettres  
suivies, enveloppes à  
bulles, retrait sur compte  
CCP ou EPARGNE, dépôt  
compte CCP ou EPARGNE,  
remise de chèques sur vos  
comptes, envoi courriers  
ordinaires + suivis + colis  
toutes destinations, service,  
réexpédition de courrier,  
poste restante, garde de  
courrier, mise à disposition  
de vos avisés (courriers +  
colis).

## une bibliothèque municipale au service de tous



Christine, Colette,  
Danielle, Denise,  
Dominique, Sylvie  
et Véronique  
forment une équipe  
passionnée, investie  
et dynamique !

Nous vous  
accueillons et

conseillons pour le prêt et retour des livres, mais aussi lors  
de nos diverses animations : atelier écriture, après-midi jeux  
ou dessins, heure du conte ou encore les échanges avec les  
scolaires.

Tout au long de l'année vous pouvez prendre connaissance des  
achats de nouveautés pour adultes et enfants en consultant  
notre site Facebook Bibliothèque Ancône ; vous y trouverez  
aussi les prochaines « Heures du conte » et après-midi Jeux ou  
ateliers manuels.

Le festival Itinérances proposera une animation Bébés  
lecteurs cet automne.

Horaires : mardi 9h-12h et mercredi 16h30-18h30 y compris  
pendant les vacances scolaires.

Cotisation de 8 euros pour l'emprunt de 4 ouvrages (gratuité  
jusqu'à 18 ans pour les ancônaïses).



## RECENSEMENT OBLIGATOIRE ET JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Tous les jeunes gens et jeunes filles doivent se faire recenser en Mairie  
munis d'une carte d'identité, du livret de famille des parents ainsi que  
d'un justificatif de domicile. Cette obligation légale est à effectuer  
dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

Dans le cadre des mesures sanitaires prises par le gouvernement  
pour la mise en œuvre des orientations du Président de la République,  
l'organisation des Journées Défense et Citoyenneté (JDC) en présentiel  
est suspendue jusqu'à nouvel ordre sur le territoire métropolitain.  
Aussi, il est impératif que les jeunes français âgés de 16 ans révolus  
continuent à se présenter en mairie afin de procéder à leur recensement  
militaire.

+ d'infos : espace jeune sur [majdc.fr](http://majdc.fr).

# INFORMATIONS MUNICIPALES



LA MUNICIPALITÉ A ENTREPRIS DES TRAVAUX D'ÉLAGAGE PLACE DES PLATANES, RUE DES JONC-QUIÈRES ET RUE DES ROSIERS AVEC L'ENTREPRISE SPÉCIALISÉE « A BOUT DE BRANCHE ».

L'élagage annuel est nécessaire pour des préoccupations esthétiques, la santé de l'arbre, la sécurité ou la limitation de la croissance. Il peut impliquer de couper les branches mortes ou malades, de façonner l'arbre pour favoriser une croissance saine ou d'enlever les branches qui présentent un risque pour la sécurité.

L'intervention technique varie en fonction de la taille et du type d'arbre, ainsi que les raisons pour lesquelles les travaux d'élagage sont entrepris. Par exemple, la taille en hauteur fait référence à des travaux d'élagage d'arbres de plus de 15 mètres, qui nécessitent des équipements et des techniques spécialisés, comme cela a été fait place des Platanes.

## DÉCHETS ALIMENTAIRES : ANCÔNE ÉLUE COMMUNE TEST AVANT LE DÉPLOIEMENT EN 2025

Ancône, avec quatre autres communes de Montélimar-Agglomération, fait partie des communes ayant acceptées de participer à la phase expérimentale de la collecte des déchets alimentaires dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024, avant le déploiement à grande échelle prévu en 2025.

Une période test qui permettra de valider ou d'améliorer cette nouvelle façon de faire des économies et de l'écologie. Une nouvelle collecte qui d'une part permet de réutiliser de façon utile près de 30 % de la poubelle (4500 tonnes potentiellement sur l'Agglo sur les 19000 tonnes d'ordures ménagères produites chaque année) et qui d'autre part ne générera aucune augmentation de la taxe ordures ménagères. Les bio-déchets sont collectés 2 fois par semaine.

### LE COMPOSTAGE, C'EST QUOI ?

Composter, c'est imiter la nature dans des conditions organisées et contrôlées !

C'est une transformation naturelle des déchets organiques (déchets d'origine animale ou végétale).

Le produit obtenu, le compost, est un amendement organique comparable à l'humus, très utile en agriculture et en jardinage.

### POURQUOI COMPOSTER ?

- Réduire de 30% le poids de sa poubelle
- Contribuer à la préservation de l'environnement
- Créer du lien entre les habitants
- Obtenir du fertilisant naturel et gratuit pour les jardinières privées ou les espaces verts collectifs

### ET QUE JE PEUX COMPOSTER

#### TOUS LES DÉCHETS ORGANIQUES SONT COMPOSTABLES



Epluchures de tous les fruits et légumes, fruits et légumes abîmés, restes de repas (cuits ou crus), marc de café et filtres, thé et sachet (sans agrafe), coquilles d'œufs écrasées, coques et noyaux, essuie-tout, fleurs fanées ...

#### SOUS CERTAINES CONDITIONS



Certaines matières se décomposent plus lentement et demandent quelques précautions pour éviter des nuisances potentielles : fromages et laitages, viande, poisson, pain, os ...

#### INTERDITS AU COMPOST

Tout ce qui n'est pas d'origine organique : plastiques, métaux, verre, les sacs (même « biodégradables »), déchets dangereux, mégots ...

**LES CONSIGNES DE TRI**

**LES DÉCHETS ALIMENTAIRES À TRIER**

Tous les déchets organiques sont compostables

- ✓ Epluchures de fruits et légumes (sans étiquette)
- ✓ Fruits et légumes abîmés
- ✓ Restes de repas
- ✓ Marc de café et filtres
- ✓ Thé et sachets (sans agrafe)
- ✓ Coquilles d'œufs écrasées
- ✓ Coques et noyaux
- ✓ Essuie-tout
- ✓ Fleurs fanées

**SOUS CERTAINES CONDITIONS en petites quantités**

Certaines matières se décomposent plus lentement que d'autres et demandent quelques précautions pour éviter des nuisances potentielles et garantir une bonne hygiène

- ✗ Fromages et laitages
- ✗ Viandes
- ✗ Poissons
- ✗ Pain
- ✗ Os

**INTERDIT AU COMPOST**

✗ Tout ce qui n'est pas d'origine organique : plastiques, métaux, verre, les sacs (même « biodégradables »), déchets dangereux.

**LES DÉCHETS VERTS**

Les déchets verts se trient dans des bacs dédiés par l'agglo. Ils sont destinés à être compostés et utilisés pour la production de compost.

**CONTENEURS DE TRI ET DEVENIR DES DÉCHETS ALIMENTAIRES**

**COMMENT TRIER SES DÉCHETS ALIMENTAIRES LES DIFFÉRENTS BACS DE TRI**

**COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ**

**COLLECTE EN BACS COLLECTIFS**

**QUE DEVIENNENT LES DÉCHETS ALIMENTAIRES ?**

**COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ**

**COMPOST**

Le compost est un amendement organique qui permet d'enrichir le sol et de favoriser la croissance des plantes.

# PHOTO DE NATHAN



araignée sauteuse: Evarcha

Une petite araignée sauteuse pour cette fin de printemps et ce début d'été. Pas plus grosse qu'une tête d'épingle, elle chasse dans nos jardins dans les fleurs et les plantes. Elles se nourrissent de petits insectes comme les pucerons et autres petits insectes totalement inoffensifs pour l'homme bien que, par sa petite taille, elle est redoutée des moustiques... Donc laissons-la tranquille !



# INFORMATIONS MUNICIPALES

## IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE : LE BESOIN DE SOURCES D'ÉNERGIES DURABLES EST UNE ÉVIDENCE

**Ces dernières années, l'énergie solaire est devenue l'une des sources d'énergies renouvelables les plus prometteuses.**

**La commune l'a bien compris avant même les différentes crises énergétiques, en anticipant le déploiement de plusieurs centaines de panneaux photovoltaïques sur les toits des différents bâtiments communaux depuis quelques années déjà.**

En effet, l'installation de panneaux solaires dans les établissements publics présente de nombreux avantages :

- réduire les coûts énergétiques et conduire à des économies structurelles à long terme, en produisant leur propre électricité, les établissements peuvent réduire leur dépendance au réseau et éviter les fluctuations des prix de l'énergie : c'est l'autoconsommation. (consommer sa propre production)

- contribuer aux efforts de durabilité en réduisant l'empreinte carbone de l'établissement. L'énergie solaire est une source d'énergie propre et renouvelable qui ne produit aucune émission. D'autant plus que les installations sont garanties pendant 25 ans, et sont recyclables à 98%.

- garantir l'accès des établissements à une source d'électricité fiable, même en cas de tensions sur le réseau électrique.

- contribuer aux efforts de durabilité en réduisant l'empreinte carbone de l'établissement. L'énergie solaire est une source d'énergie propre et renouvelable qui ne produit aucune émission.

- garantir l'accès des établissements à une source d'électricité fiable, même en cas de panne de courant.

Après le préau du stade en début d'année et ses 43 KWc mises en production, l'installation en autoconsommation du groupe scolaire, déjà doté d'une centaine de modules, va voir sa capacité augmenter d'une trentaine de panneaux supplémentaires. Cette extension de 14 KWc, soit un total de 50 KWc pour le groupe scolaire et ses 1500 m<sup>2</sup>, prévue avant la prochaine rentrée scolaire, permettra une meilleure protection contre les tensions du réseau pendant les périodes hivernales.



## ENTRAÎNEMENT À L'ALERTE INONDATIONS POUR LES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sûreté mis en place chaque année pour les écoles, les enfants des écoles Maternelle et Élémentaire ont participé à une simulation d'inondations.

Le thème était bien choisi au vu de la météo pluvieuse mais celle-ci a épargné, juste à temps, les enfants qui ont pu se rendre, dans le calme, accompagnés par leur institutrices, ATSEM et AESH, au point de rassemblement prévu par la commune : la salle des fêtes Claude Allain.

La salle des fêtes est, pour information, le lieu de rassemblement commun à tous les habitants d'Ancône en cas d'alerte réelle d'inondation.



## LES ACTIONS DES CMJ

## UNE BOÎTE À LIVRES À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les Conseillers municipaux jeunes de l'année 2022/2023 ont souhaité mettre en place un projet de boîte à livres à l'école élémentaire d'Ancône.

La Commune a donc financé un meuble qui a été placé dans le couloir de l'école pour y permettre d'entreposer des livres que les enfants peuvent emprunter librement dans les temps de lecture ou de récréation. Cette belle initiative a pu également être mise en place grâce aux institutrices et à la directrice de l'école qui ont pris le temps de vérifier et tamponner les livres donnés avant de les mettre à disposition.



## DEVOIR DE MÉMOIRE

À l'occasion de la Journée nationale de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945, les représentants des sapeurs-pompiers, les élus, le conseiller départemental, les conseillers municipaux juniors, le porte-drapeau et les anciens combattants : tous étaient rassemblés pour le défilé et le dépôt de gerbe au monument aux morts.

« le 8 mai 1945, dans un élan collectif, chacun pleure les morts et salue ceux qui ont combattu. 79 ans après, réunis devant nos monuments, aux morts, nous leur rendons un même hommage. »

## ENCORE UN SUCCÈS POUR LE LOTO DU CCAS

Les membres du CCAS, les élus et les bénévoles de l'association du club Honorine se sont, une nouvelle fois, mobilisés au profit du CCAS pour organiser le loto du dimanche 17 Mars 2024.

Chantal Reboul et Marie Louise Teyssier (dite Manou) se sont particulièrement impliquées, comme à chaque loto, pour nous concocter des lots de qualité et satisfaire pleinement les participants. Nous tenons à les remercier pour tout ce qu'elles font pour la commune et notamment pour le CCAS, ainsi que Corinne pour son aide précieuse.

Nous remercions également le magasin Intermarché et les autres partenaires qui ont participé à cette action en faisant un don ou en accordant un lot généreusement.

Malgré une baisse du nombre de joueurs constatée par rapport à la fois précédente, le résultat financier du loto est très positif et sera reversé au profit du CCAS.

Si vous aussi, vous souhaitez vous investir aux côtés de Chantal et de Marie Louise pour les aider à préparer le prochain loto du CCAS, vous êtes les bienvenus. Nous vous invitons à vous faire connaître en mairie.



La **maltraitance** est une **réalité** il faut en **parler**  
<https://dromalma.fr>

La maltraitance est un ensemble de comportements ou d'attitudes qui compromettent le bien-être d'une personne : maltraitance financière, physique, psychologique ....

En France 800 000 personnes sont maltraitées chaque année. Dans la Drôme plusieurs centaines de personnes âgées et/ou handicapées sont battues, abusées financièrement, abandonnées à leur solitude.

### Comment aider les personnes maltraitées



- DrômALMA est à leur écoute au 04 75 86 10 10 tous les jeudis de 9h à 11h30 et propose un conseil, une orientation, un accompagnement avec son équipe de bénévoles.
- En dehors de ces heures de permanences, contacter le 3977, plateforme ouverte tous les jours week-end inclus. Une équipe de professionnels est à votre service.

Les équipes s'engagent à respecter le droit à la vie privée, notamment par la garantie absolue de la confidentialité, le droit à la dignité et au libre arbitre et à une stricte impartialité.

La maltraitance est l'affaire de tous. Personne n'est à l'abri d'être un jour victime, auteur ou témoin de maltraitance.

Signaler une situation de maltraitance qui nous alerte est un devoir. Ce n'est pas un acte de délation mais un moyen, souvent le seul, pour protéger une personne vulnérable.

Plus d'infos :

- adresse mail de l'association [almaidrome@orange.fr](mailto:almaidrome@orange.fr)
- site internet <http://dromalma.fr/>

Pour rappel, les dons au CCAS permettent des réductions d'impôt

### Dons de particuliers

Don d'un particulier : réduction d'impôt de 66% du montant dans une limite globale de 20% du revenu imposable.

Le CCAS est habilité par la loi à recevoir des dons et legs : le président du centre communal d'action sociale a le droit d'accepter, à titre conservatoire, des dons ou des legs.

### Dons des entreprises

Conformément au code des impôts (article 238 bis), les dons effectués au CCAS, en espèce ou en nature, sont déductibles des impôts sur les bénéfices des entreprises (mécénat social), à hauteur de 60% du montant des versements.



# PORTRAIT DE CHRISTIAN THÉROND

Christian Théron et Pierre Aubert,  
passation de « porte-drapeau »



Marié, retraité.

Christian a été accompagné de son épouse pendant plus de 35 ans au travail. Il a d'ailleurs rencontré Catherine à la miroiterie, recrutée à l'époque par le papa, dirigeant de l'entreprise.

Un joli recrutement qui a donné naissance à une belle histoire d'amour ! « Merci papa ! »

« Catherine est mon âme-soeur, nous nous connaissons par coeur, elle dirait que je suis un peu têtue ! Nous avons travaillé ensemble pendant plus de 35 ans et pas un mot plus haut que l'autre, malgré mon caractère bien trempé.

Par contre, lors d'un dîner en amoureux, au bout de 5min, nos discussions tournent autour du travail ! C'est incontournable !

Ce rythme de vie : 5h du matin debout pour être à l'atelier vers 6h jusqu'à 19h30, active me colle à la peau aujourd'hui encore mais c'est différent. Chaque matin, je retrouve des amis artisans retraités eux aussi.

Nous avons gardé le partage du petit café pour démarrer la journée dans la bonne humeur en refaisant le monde ! C'est mon petit plaisir matinal !

Et quand je ne suis pas avec eux, je suis à Ancône ! Toujours quelque chose à faire, avec l'association ACP par exemple, quelqu'un à saluer, quelqu'un à dépanner... C'est ce qui ponctue mes journées avec plaisir et ce qui m'occupe.

Puis nous profitons de week-ends prolongés avec mon épouse pour marcher et découvrir

## NOTRE NOUVEAU PORTE-DRAPEAU EST UN ENFANT DU PAYS !

de nouveaux paysages.

J'ai eu peu de temps de loisirs lorsque je travaillais, l'entreprise occupait une grande part dans nos vies. J'ai démarré dans la vie active à l'âge de 17 ans après avoir étudié à l'école de Miroiterie de Tournon-Sur-Rhône.»

Christian a naturellement rejoint son père à la miroiterie Théron. Il a repris l'entreprise en 1994 et y est resté jusqu'à sa retraite il y a deux ans.

50 ans de verrerie à Montélimar, transmise de père en fils !

L'une des réalisations référence qui méritent d'être mentionnée est la « Tour Ronde » de Valence.

### Devenir porte-drapeau à Ancône ?

Aujourd'hui, j'ai du temps libre.

Aimé Vallat, ancien combattant, est un membre de ma famille.

Il n'a pas manqué de me sensibiliser pour prendre le relais de M Aubert. Mon coeur est à Ancône, j'oeuvre pour ma commune et ça me fait plaisir.

Le maire Christophe Féret m'a sensibilisé à son tour pour que je reprenne le « drapeau ».

Et me voilà donc parti pour une aventure patriotique... Ma première cérémonie sera celle du 28 avril, lors de la commémoration patriotique en hommage national rendu aux victimes de la déportation durant la Seconde Guerre mondiale, en doublon avec M Aubert qui partagera son expérience.

### L'un de mes lieux préférés à Ancône ?

La Place des platanes, lieu de vie et de souvenirs de gamins. « Passerelle obligatoire pour apprendre à nager ! Vous vous jetez à l'eau, quand vous avez traversé, vous savez nager ! »

# L'US ANCÔNE FOOTBALL EN FÊTE

## À L'OCCASION DES 60 ANS DU CLUB

**SAMEDI 22 JUIN  
A PARTIR DE 14H**



### Date et horaire

Le samedi 22 Juin 2024  
À parti de 14h



### Animation :

Les animations  
commenceront à partir de  
**14h.**

#### Au programme :

- Toboggan ventre glisse
- Match de toutes les équipes d'Ancône
- Activité photo sous le préau
- Ambiance rythmée avec un DJ apres le repas

### Le repas :

En ce qui concerne le repas,  
il se fera à partir de **20h30.**

#### Au menu :

- Paella
- Fromage
- Vin

**Le tarif adulte** (à partir de  
14ans) : 15€

**Le tarif enfant** (jusqu'à  
13ans) : 10€

Tous les dirigeants et bénévoles de l'US Ancône  
vous attendent nombreux !





Vue depuis l'accès au site



Vue du jardin



Vue de l'espace de jeux 0-6 ans



Vue de l'espace de jeux 12-99 ans



## EN PROJET : UNE TOUTE NOUVELLE LUDOTHÈQUE, POUR LE PLAISIR DE JOUER

La communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération possède une Ludothèque située quartier du plan à Montélimar.

Ce service relevant de l'enfance et de la jeunesse est positionné dans un local ancien et non adapté à l'accueil du public (vétusté, volume de fréquentation, ergonomie ...).

Dans le souhait d'homogénéiser l'offre de service sur le territoire, la création d'une nouvelle Ludothèque est prévue sur la commune d'Ancône.

Pour cela, Montélimar-Agglomération a confié, par marché n°S2207 4 du 26 décembre 2022 conclu suivant une procédure adaptée, la maîtrise d'œuvre de l'opération au groupement conjoint constitué de B.L.A.C. Architectes et Associés (mandataire), BEOD. SOVEBAT et BETEBAT.



Au cours des études, le maître d'œuvre a étudié plusieurs scénarii d'implantation et de fondation du bâtiment afin de trouver une solution permettant de répondre aux demandes des services de l'État concernant les contraintes liées au Plan de Prévention des Risques Inondation tout en restant dans une enveloppe de travaux acceptable.



Les principaux enjeux et objectifs portés par l'opération sont sociaux, sociétaux et pédagogiques :

### Les enjeux :

- . Rééquilibrage du territoire en offre d'équipements ludiques et péri et extrascolaires (entre urbanité et ruralité)
- . Positionner les valeurs du jeu comme vecteur de cohésion et de développement sociétal,
- . Permettre une continuité du lien multigénérationnel au travers du jeu,

### Les attentes :

- . Un équipement neuf, sain et conforme aux normes d'accueil de tous publics,
- . Une intégration harmonieuse dans un environnement ouvert
- . Une fonctionnalité optimisée, reposant sur une ergonomie et un confort cognitif
- . Un espace de bien-être propice au jeu, aux échanges et à la sérénité.

. Réglementaire : L'aménagement sera un ERP de classement type R - 5e catégorie. En ce sens il devra répondre à la réglementation ERP. L'aménagement intégrera à minima les normes d'accessibilité PMR, environnementales de la construction RE 2020.

. Culturelle :

Faire entrer le jeu et ses valeurs (échange, partage, joie...) dans le quotidien des citoyens en aménageant un espace permettant autant l'accueil et la pratique in-situ que le prêt pour l'utilisation à domicile ou en mobilité.

. Architecturale : Voir naître une réalisation contemporaine s'intégrant harmonieusement dans son environnement. Les pistes évoquées sont par exemple un dessin aux lignes simples mais efficaces (pouvant être le plain-pied, la toiture plate, l'aspect non industriel...).

. Environnementale : **La commune d'Ancône s'est engagée dans une démarche environnementale forte. Elle a ainsi développé sur ses bâtiments et ses constructions neuves le principe de production photovoltaïque en autoconsommation / réinjection.** En parallèle, la conception, l'orientation et les matériaux composant les Bâtiments seront étudiés avec soin en vue d'une optimisation de la performance énergétique de l'équipement et du confort des utilisateurs.



. Fonctionnelle : L'aménagement réalisé devra être accessible à tous (PMR), fonctionnel et adapté au public accueilli (tranche d'âge de 0 à 99 ans). L'ergonomie des lieux et les ambiances des différents espaces doivent correspondre aux utilisations envisagées et permettre un confort et une appropriation du site par les utilisateurs. Une modularité des espaces pourra être étudiée sans qu'elle ne porte atteinte au confort des utilisateurs (acoustique).

. Confort : Le projet réside en un lieu de vie destiné aux jeux et aux échanges sociaux (intergénérationnels, culturels ...), une attention particulière sera portée à l'acoustique des espaces de vie (demande forte du personnel gestionnaire), à l'éclairage et la valorisation de l'éclairage naturel, la qualité de l'air et l'hygiène.



Extrait de la délibération adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés, lors du Conseil Municipal du 13 septembre 2023 :

### **CRÉATION D'UNE LUDOTHÈQUE À ANCÔNE - TRANSFERT DANS LE DOMAINE INTERCOMMUNAL D'UN TERRAIN COMMUNAL PUBLIC**

« Monsieur Christophe FERET, Maire, rapporteur, informe que la communauté d'agglomération souhaite homogénéiser son offre de services sur l'ensemble du territoire et plus particulièrement développer et adapter toutes les structures et les services à la population en lien avec les évolutions démographiques. L'ambition est de mettre en œuvre une stratégie de déploiement d'équipements et de services à la population coordonnée et/ou mutualisée entre l'agglomération et l'ensemble des communes et de favoriser au mieux l'accès aux services et aux équipements.

Il est ainsi envisagé la création d'un nouvel équipement sur la commune d'Ancône pour le repositionnement de la Ludothèque.

La commune d'Ancône est propriétaire d'un terrain situé rue du Stade, cadastré AD 274 de 2962 m<sup>2</sup> accueillant le centre technique municipal. À la suite d'une division parcellaire : un lot correspondant au bâtiment communal



est cadastré AD 421 et reste la propriété de la commune d'Ancône. Un lot d'une surface de 1 773 m<sup>2</sup>, désormais cadastré AD 422 est appelé à être cédé à l'agglomération pour recevoir la nouvelle ludothèque.


La ludothèque, étant un service public lié à une compétence intercommunale, relèvera par conséquent du domaine public de la communauté d'agglomération. La cession peut donc se réaliser sans déclassement préalable.»

La cession aura lieu à l'euro symbolique, de gré à gré, par acte administratif ou notarié, au frais de la communauté d'agglomération.



# VIE ASSOCIATIVE


Associations	Présidents	Mails
Le Sou des écoles Ancônaïses	Anaïs Chapus	lesoudesecolesanconaises@gmail.com , anaischap@live.fr
La Chasse A.C.C.A.	Teddy Wilk	teddy.wilk@orange.fr
US Ancône	Mickael Leonien Yohann Ombry	imiky26@gmail.com , yoombry26@gmail.com
La Paroisse	Georgette Plan Francis Plan	gf.plan26@outlook.fr
Le Tennis Club	Franck Bigard	bigardfranck@msn.com
Les Fous du Bad	Johnny Berthou	lesfousdubad26@gmail.com
Le Club Honirine	Jacky Peresson	mm.quiblier@orange.fr
Association Détente et Loisirs	Eric Rhodet	sylvie.rhodet@orange.fr
Le Tarot	Stéphanie Donger	stephaniedonger26@gmail.com
Les Archers d'Ancône	Pascal Viltard	archers-ancone@laposte.net , pviltard@wanadoo.fr
Les Pitchouns	Sandrine Grégoire	sandrinegre26@gmail.com
Comité des fêtes	Corinne Bigard	comitedesfetes26200@gmail.com
Ancône Culture et Patrimoine	Claude Froment	claud.froment26@gmail.com , pperez1@aliceadsl.fr
La Pétanque Ancônaïse	Laurent Roche	petanque.anconaise@gmail.com



**Kevin Pavard**

**Entretien - Création  
de parcs et jardins**

- Tonte - Débroussaillage
- Elagage - Terrassement
- Arrosage automatique
- Maçonnerie paysagère
- Clôture - Toutes tailles



**07 85 66 18 86**  
ke.pavard26@yahoo.fr



**IMPRESSION NUMÉRIQUE  
GRAVURE LASER  
SIGNALÉTIQUE INTÉRIEURE / EXTÉRIEURE  
MARQUAGE TEXTILES  
COUPES / TROPHÉES / MÉDAILLES**

**04 75 53 54 57**  
WWW.MSD-PIERRELATTE.FR  
CONTACT@MSD.FR

ZA DAUDEL - 4 ALLÉE MARCO POLO - 26700 PIERRELATTE

 MSD Pierrelatte - Gravure & Communication Visuelle

Jean Marie Mollier soufflant les 40 bougies de l'anniversaire



# VIE ASSOCIATIVE

## Compagnie des Archers d'Ancône

### Lauréat du budget participatif

Une bonne nouvelle pour cette fin de l'année 2023 le projet de la compagnie d'Ancône est « lauréat » du budget participatif 2023 du Département de la Drôme. Le projet consiste à créer un parcours de tir nature sur notre terrain d'entraînement extérieur, en disposant des cibles représentant des animaux sur blason ou en 3D (en mousse), le long d'un tracé défini. Une discipline proche de la nature, très ludique et attrayante, une activité inédite pour les jeunes licenciés de l'école de tir à l'arc.

### 40 ans ça se fête

La compagnie a fêté ses 40 ans, à l'automne 1983 sous l'action de 4 archers originaires d'Ancône création de la compagnie, le 1<sup>er</sup> président est Jean Marie Mollier. L'activité de la compagnie débute vraiment en 1984 avec une dizaine d'archers. A partir de 1986 le nombre de licenciés augmente création d'une équipe de compétition et organisation du premier tournoi sur la commune d'Ancône. Ensuite la compagnie a continué à évoluer en créant des événements et animations, qu'ils soient compétiteurs ou non les archers participent d'année en année à la bonne marche de la compagnie. La compagnie a eu comme président depuis les débuts J. M. Mollier P. Vassal P. Bracou P. Viltard.

### Participations animations tournois

Samedi 13 janvier nos archers ont représenté notre compagnie au concours de Viviers dans diverses catégories une bonne ambiance d'équipe et une agréable soirée.

Le tournoi des débutants du dimanche 31 mars organisé par la compagnie a réuni des archers en première année de licence un concours amical avec la participation des archers de la Drôme et de l'Ardèche.

Parmi les manifestations festives, nous avons organisé :

- Halloween fêtée avec l'école de tir à l'arc
- Le Téléthon 2023 les 12 heures de tir à l'arc, salle des fêtes d'Ancône
- La Saint-Sébastien, patron des archers avec nos archères

· Équipe de sport amateur renseignements et contacts

Salle Claude Allain, Ancône, France

+33 6 32 05 24 24 Pascal

Courriel : archers-ancone@laposte.net

<https://www.facebook.com/CompagnieArchersAncone/>

<https://archers-d-ancone.clubeo.com>

# VIE ASSOCIATIVE

## Pétanque Ancônaise

La reprise des concours s'est faite le lundi 1<sup>er</sup> avril avec un temps plutôt maussade et peu d'équipes, mais toujours avec notre fidèle bonne ambiance.

En effet, 24 doublettes se sont affrontées lors de cette journée.

Les vainqueurs sont Hugo Picazo et Kyllian Deculty.



Le second concours a lieu le mercredi 1<sup>er</sup> mai !

Pour les prochains concours, vous pouvez vous tenir informés sur notre page Facebook Pétanque Ancônaise !

Le club a connu un essor fulgurant cette année !

En effet, nous sommes passés de 8 à 30 licenciés, dont 8 féminines !

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez contacter le président Laurent Roche au 07 88 88 14 31, nous serions ravis de vous accueillir parmi nous !

Une équipe masculine est engagée en championnat des clubs et demeure à ce jour invaincue !



L'équipe féminine quant à elle débutera le championnat courant juin.



Photos G. Riuz

## Club Honorine

Pour le club Honorine la nouvelle année se présente bien.

L'AG a eu lieu le 12 janvier, celle-ci a été perturbée par des propos qui ne concernaient pas l'assemblée, tout s'est bien terminé par la traditionnelle galette des rois et le verre de l'amitié.

Dimanche 3 mars loto du club, il était doté de nombreux et exceptionnels lots, que se sont partagés le grand nombre de participants. Jeudi 21 mars journée à St Donat au restaurant La Table De Jean-Jacques repas délicieux (car complet 63 places + 2 voitures).

Lundi 21 mai journée à Lyon repas choucroute à la Brasserie Georges, après-midi libre au parc de la Tête d'Or (car complet).

Jeudi 18 juin repas de fermeture estivale, salle Claude Allain, servi par M. FROMENTOUX traiteur à Chomerac (Prix 30€ adhérent, 35€ non adhérent.)

Du 8 au 11 octobre séjour au Périgord (car déjà complet).

Dimanche 3 novembre salle Claude Allain : grand loto du club, venez nombreux !

Jeudi 28 novembre salle Claude Allain : repas de fin d'année servi par M. FROMENTOUX, le menu et le prix seront communiqués ultérieurement.

Les joueurs de carte de plus en plus nombreux se réunissent tous les lundis, mardis et vendredis de 14h à 18h salle Marcel TAULEIGNE.

L'AG aura lieu en janvier avant les vœux de M. le Maire.



## Association ADL

Comme à l'accoutumée, les petits lotos ont attiré bon nombre de chanceux !!!

Le Marché de NOËL s'est déroulé le 10 décembre avec divers exposants, l'association le Sou des écoles qui nous a régalés avec ses crêpes, et la vente de décorations de Noël.

L'association ACP avec son stand d'omelette aux truffes et l'ADL avec la vente d'huitres, et de charcuterie, divers exposants étaient présents aussi.

Le Père Noël a fait une halte dans la matinée pour le bonheur des enfants. Une belle journée qui s'est déroulée avec un magnifique soleil!!

La soirée choucroute s'est déroulée le 9 mars 2024, une belle soirée encore cette année.

Le vide grenier aura lieu le dimanche 12 mai dans le village (la manifestation n'étant pas passée à l'heure où nous imprimons La Gazette).

Merci à toutes et tous de répondre présents à nos manifestations.

Les manifestations à venir : « fête de la Lône » en juillet

Et pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page Facebook !!!

« A.D.L Association Détente et Loisirs ».

## PAROISSE NOTRE DAME DU RHÔNE : ÉGLISE SAINT CORNEILLE ET SAINT CYPRIEN

Messe du dimanche : le 3<sup>ème</sup> (et le 5<sup>ème</sup>) dimanche du mois, à 9h, dans l'église, au centre du Village.

**Calendrier :**

**Réunions de l'équipe liturgique :** à la salle paroissiale, à 9h 30, les lundis 15 juillet, 12 août, 9 septembre, 14 octobre, 12 novembre, 9 et 23 décembre. Ces réunions sont ouvertes à toutes personnes souhaitant réfléchir sur les textes bibliques de la messe dominicale qui suit.

**Chapelet :** les vendredis 4, 11, 19 et 25 octobre à 18h à l'église d'Ancône.



Samedi 9 mars à Ancône a eu lieu une rencontre islamo-chrétienne « Ensemble avec Marie » autour du thème : « Marie modèle de confiance » Après la visite de l'église d'Ancône et les témoignages d'un prêtre et d'un imam, l'après midi s'est terminée à la mosquée Al Hidaya à Montélimar.

Dimanche 10 mars à Valence a eu lieu l'ordination du nouvel évêque ; Monseigneur François DURAND.

**Les panneaux** près de l'église récapitulent les événements importants du moment, dans la Paroisse.

**INFOS PRATIQUES :**

**Pour des funérailles à l'église,**

Veuillez vous adresser directement aux pompes funèbres, elles contacteront la paroisse.

**Pour un baptême ou un mariage religieux,**

Veuillez vous adresser à la permanence de la paroisse 19 rue Ste Croix à Montélimar 04 75 92 30 16.

**Pour le catéchisme des enfants** : éveil à la foi dès 3 ans du CE1 à CM2, contacter le 06 23 87 83 23. ou par mail: catechismendr@gmail.com (inscriptions même en cours d'année)

**Pour les jeunes des collèges et lycées** : adressez-vous au 19 rue Ste Croix à Montélimar 04 75 92 30 16 ou par mail : aumoneriesdesjeunesndr@gmail.com

**Visite commentée de l'église** : contacter E. Bonpain 06 47 76 86 85 ou G. Plan 06 11 21 81 40

**Le Denier** de l'Église est un don versé chaque année par les catholiques. La collecte du Denier permet de couvrir les traitements des prêtres et les salaires des personnes au service du diocèse de Valence. C'est la principale ressource de l'Église catholique.

Il y a la possibilité de faire des versements par prélèvement automatique.

Si vous êtes imposables, vous bénéficierez d'une réduction d'impôts égale à 66% de votre don.

Des documents sont à votre disposition dans les églises.

**Les Échos** est le journal paroissial édité chaque mois.

Il est à votre disposition à Ancône; à la mairie, chez la coiffeuse, et à l'épicerie « chez Mélanie ».

Vous pouvez demander à le recevoir par e-mail, et aussi vous abonner à la newsletter mensuelle.

Voir sur le site de la paroisse Notre Dame du Rhône: <http://ndrhone-valence.ccf.fr>

Facebook: paroissenotredamedurhone

Les membres du Relais de la communauté : M.P MAHTEU, G. PLAN et P. AUBERT

# VIE ASSOCIATIVE

## Le Sou des écoles

Cette année encore, la bourse aux jouets organisée par notre association a remporté un vif succès. Ce ne sont pas moins de 120 tables qui ont été réservées ! L'association a également proposé une vente de sapin de Noël et participé au marché de Noël organisé par l'association ADL dans la cour de l'ancienne école.

Vente de crêpes et d'objets divers réalisés par les enfants du village dans le cadre d'ateliers créatifs menés par les bénévoles du Sou mais également avec le soutien des maîtresses qui étaient au rendez-vous.

Notre loto n'a pas démerité cette année, de nombreux lots ont été remportés dont un bon d'achat de 600 € pour un voyage. Vivement l'année prochaine que chacun puisse retenter sa chance !



Nous nous sommes également retrouvés lors de notre carnaval circus le 6 avril autour d'ateliers dirigés par une véritable circassienne suivi d'un apéritif dinatoire.

Tous ces évènements ne peuvent avoir lieu que grâce au soutien de nos bénévoles que nous remercions chaleureusement.

Ils permettent le financement d'ateliers artistiques et sportifs et de sorties culturelles diverses pour les écoles maternelle et élémentaire de notre village et ce pour un montant avoisinant les 5000€!



**L'épicerie de Mélanie**  
CAFE

OUVERT  
Du lundi au vendredi  
8h30/12h15 - 16h/19h  
Samedi et dimanche  
9h/12h30  
Tel.09 79 08 73 91

L'Épicerie De Mélanie

**topocad**  
INFORMATIQUE

Depuis plus de 20 ans, Professionnel et Particulier  
ZAE de Boulagne 580 chemin ds Coquelicots - 26160 La Bégude de Mazenc  
contact@topocad.fr / 04 75 46 25 47 - www.topocad.fr

L'agenda des manifestations et lotos organisés par nos associations locales est à votre disposition sur [anconedrome.fr](http://anconedrome.fr)



## PORTRAIT D'ANAÏS CHAPUS, ÉLUE PRÉSIDENTE DU SOU DES ÉCOLES, ACCOMPAGNÉE D'UNE ÉQUIPE SOUDÉE !

« Ensemble on va plus loin,  
Ensemble on est plus fort »

Ses grands-parents puis ses parents ont tenu la boulangerie/épicerie du village, située Grande Rue. Anaïs est née à Montélimar mais a ensuite déménagé à Pontarlier, en région Bourgogne-Franche Comté.

C'est à l'âge de 10 ans qu'elle revient dans la Drôme. La famille étant installée à Ancône, Anaïs y fera sa scolarité puis commencera sa vie ancônaise.

Très rapidement, elle travaillera tout naturellement quelques heures à la boulangerie/épicerie : ses premiers pas dans le monde du travail.

Après une formation et une première expérience dans l'hôtellerie, elle choisit de se réorienter en rejoignant l'armée de terre.

Les cinq années dans les forces militaires lui ont donné un rythme de vie et des objectifs qui lui convenaient parfaitement. Au cours de sa 5<sup>e</sup> année de service, Anaïs sera contrainte, pour cause de santé, de se réorienter dans le civil.

Après avoir travaillé dans différents domaines, notamment la vente en boulangerie, elle a découvert un intérêt pour les métiers impliquant des interactions sociales et choisit de se tourner vers le service à la personne pour se sentir utile, conseiller, accompagner et aider les seniors dans leur quotidien.

Jeune femme célibataire, Anaïs est également une maman de deux enfants.

Elle se décrit comme une personne positive, dynamique et persévérante, passionnée par la randonnée, la nature et le jardinage.

Rigueur, esprit de famille et dépassement de soi font écho aux valeurs qu'elle retrouve au sein de l'association du Sou des écoles dont elle prend la présidence en fin d'année 2023.

Anaïs succède à Jenyfer Pudlik, qui reste membre active et apporte toujours des conseils pour soutenir et promouvoir la vie quotidienne de l'association.

« Au sein de l'association, j'ai retrouvé la cohésion d'équipe équivalent à celle que nous partageons entre frères d'armes à l'armée. »

Anaïs s'investit activement dans le tissu associatif local, portant des valeurs telles que « ensemble on va plus loin, ensemble on est plus fort ». Elle est entourée d'une équipe motivée et dynamique qui lui permet de co-construire de nouveaux projets.

Anaïs ne peut pas oeuvrer seule et profite de ce portrait pour remercier et féliciter toute l'équipe du Sou des écoles, composée de volontaires engagés sans qui, rien ne serait possible.

# VIE ASSOCIATIVE

## Ancône Culture et Patrimoine «Un bel été au village.»

Les beaux jours sont là et notre association va retrouver ses quartiers d'été au beau milieu des espaces et paysages qu'elle affectionne, entretient et restaure, lors de ses « mardis en chantier ».

Elle s'applique à les promouvoir au cours d'événements culturels, qui les propulsent en pleine lumière. Elle assume, dans le concert associatif local, son originalité et affirme celle de notre village. Elle vous propose :

Musique et comédie dans la cour de la bibliothèque:  
le samedi 29 juin à 20h30, le Quatuor Varen (musique classique) nous rendra visite pour une étape du festival « itinérance(s) » initié par Montélimar-Agglomération et produit plus précisément par son conservatoire musiques et théâtre.

L'entrée sera gratuite, un pot de l'amitié sera offert en fin de spectacle par la municipalité.

Nous accueillerons le samedi 20 juillet à 21h une comédie-chants implacablement foldingue produite par la Cie « La Ruche de Thalimelpo » intitulée « Fugue en Absurdie ». Un très bon moment en perspective, « ...un divertissement qui prône le rire comme exutoire face à nos angoisses existentielles. Les 23 comédiens, chanteurs et musiciens présents sur scène nous font rapidement basculer du quotidien vers le fantastique où le bon ordre conventionnel vole en éclats de rire dans un humour parfois mordant.. ».

Prix d'entrée au spectacle: 10€

Exposition à la Chapelle-Maison du Patrimoine :

« Libre comme l'Art » revient occuper notre salle d'exposition les 12,13 et 14 juillet prochain. Heures d'ouverture de 14h à 18h, vernissage vendredi 12 juillet 2024 à 18h.

« Les Pastels de Bernard Acte 2 » une exposition produite par Bernard Peylhard.

Heures d'ouverture samedi 21 septembre de 14h à 18h, dimanche 22 septembre de 8h30 à 11h30 et de 14h à 18h. Le vernissage aura le samedi 21 septembre à 11h00.





Une histoire de « Carreton » en bord de Lône, quésaco ?



C'est l'histoire d'une navigation entre le passé et le présent, entre l'imaginaire et la réalité. Une histoire bien à nous, gens d'Ancône! Celle du halage et de notre activité marinière et portuaire à la fois, où l'homme, aidé du cheval, affrontait la puissance des flots rhodaniens sur des embarcations solides mais néanmoins incertaines. Traverser le Rhône, le descendre puis le remonter surtout, n'était pas une partie de plaisir. Il fallait être gaillard pour s'aventurer sur ces eaux tumultueuses, tracer sa voie, tracté par l'animal le long des chemins de halage, de port en port pour alimenter les populations, faire vivre le négoce.

Le Carreton était l'une de ces embarcations! L'une des plus petites : 12 m de long toutefois! Une proue de celui-ci s'échouera, bien réelle, sur l'une des rives de notre Lône à proximité des quais où jadis elle s'amarrait.

Notre association a toujours eu cette volonté secrète de faire émerger des brumes du passé, une « épave » de ce type, qui en fait, n'en sera pas une, puisque conçue à cet effet. L'ouvrage débute, il résultera de travaux attentifs et passionnés, de recherches dans les archives, d'habiletés manuelles, d'additions de compétences. Bientôt, toute une cargaison d'humanité venue des entrailles du fleuve, se déversera dans le quotidien de notre population, de nos visiteurs. De la déco...mais pas que!

Notre association remercie ses deux chefs de projet Patrice et Denis qui mènent à bien cette entreprise de « construction » à l'abri des regards, dans notre « chantier naval » de la route de L'homme d'Armes. Ils vous attendront, entraînant derrière eux, l'ensemble des membres actifs de ACP pour l'inauguration, chose exceptionnelle, d'un échouage programmé... le dimanche 22 septembre en fin de matinée dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.

Les JEP clôtureront nos animations estivales. Elles se dérouleront cette année sur une seule journée, le dimanche 22 septembre.

Notre association espère fêter ce jour-là en bord de Lône, lieu emblématique de notre histoire locale, l'achèvement de trois de ses projets engagés cette année. Elle envisage ainsi, une triple inauguration: celles de la restauration du repère de crue de la rue de la croix, de l'ouverture du nouveau chemin de randonnée en rive droite de la Lône et du baptême de la proue de Carreton.

Un grand pique-nique ne pourrait-il pas alors, trouver sa place à proximité de cette nouvelle structure, tête de proue aussi, de notre identité batelière à l'entrée Nord du village ?

## IMMERSION PATRIMONIALE » JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE À ANCÔNE

Notre association vous pilotera par voies paysagères et canaux historiques, dans les profondeurs de notre héritage.

AU PROGRAMME:

### Dimanche 22 septembre

- 09h00 - 11h00 : Randonnée pédestre guidée le long de la Lône et autour des lacs de l'île Blanc. (départ: cour de la bibliothèque).

- 09h00 - 11h00 : Visite découverte du halage à col d'homme puis par des chevaux à Ancône. Le Carreton que vous pourrez admirer en fin de visite vous transportera sur la rive du Rhône d'autrefois quand le village était le port de Montélimar puis quand les aménagements pour les bateaux à vapeur le sépareront du fleuve. (départ: Chapelle-Maison du Patrimoine)



- 11h30 : Inauguration du repère de crue restauré, du nouveau circuit de randonnée en rive droite de la lône et baptême du « Carreton », proue de la réplique d'un ancien bateau du Rhône. (pont des bourreliers au N. E du village) suivi d'un pique-nique tiré du sac, sur place.

- 16h00 - 17h30 : Déambulation théâtralisée acte 3, emmenée par «Happi la Compagnie». Une balade historique et burlesque dans notre village. (départ: Chapelle-Maison du Patrimoine).



# LES FEUX D'ARTIFICE À ANCÔNE



**Feu de la Fête Nationale,  
en même temps que les Fêtes de la Lône  
samedi 13 juillet, à partir de 22h30  
Place du Platane**

**Fête votive  
samedi 31 août, à partir de 22h30**

# RECENSEMENT / ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

Viktor BARRE : 04/11/2023  
Liam CHAPUS : 05/01/2024  
Gabriel VORGEAT : 07/01/2024  
Noé CORDARA : 26/01/2024  
Elias NAANKEU WATI : 14/02/2024



## DÉCÈS

M. Denis FAVIER : le 23/11/2023  
M. Alain ANDRIOLET : le 09/01/2024  
M<sup>me</sup> Rita VIEL née PORTELLIS : le 01/02/2024  
M. Michel GUERIN : le 04/02/2024  
M. Maurice BONNEFOI : le 12/02/2024  
M. Laurent SCHREIBER : le 28/02/2024  
M<sup>me</sup> Claudia VALLA née FAYOLLE : le 29/02/2024



## MARIAGES

Nawelle ZIANE et Thomas MENEZHINI : 24/11/2023  
Karen TOURNIER et Georges PORTELLI : 03/05/2024



CABINE PHOTO



DISTRIBUTEUR BANCAIRE



LAVERIE AUTOMATIQUE



GAZ



GONFLAGE



STATION SERVICE 24h/24

**leDRIVE**  
**Intermarché**

**OUVERT**  
Du lundi au samedi  
8h30/19h30  
Dimanche  
9h/12h30



**Intermarché**  
SUPER

Tel.04 75 01 89 44

25 rue Paul Loubet  
Quartier du bouquet



220 Route de Marseille

**1 000 PRODUITS À PRIX**  
**IMBATTABLES**  
**TOUTE L'ANNÉE!**

Un chariot, ça ne rentre pas dans un panier.



Suggestions de présentation. Le nombre de produits peut varier selon les magasins. Liste des 1000 produits imbattables et des magasins participants sur [www.netto.fr](http://www.netto.fr)

**FRAIS** DU CHOIX ET DES PRIX BAS

**DESTOCKAGE**

**OUVERT**  
Du lundi au samedi  
8h30/20h00  
Dimanche  
9h/12h30

Tel.04 87 26 01 30

**Netto**

ON GAGNE TOUS À PAYER MOINS CHER

# ZCR CLIMATISATION



**CLIMATISATION**  
*Le confort à portée de main*



Contact mail : [zcrclimatisation@gmail.com](mailto:zcrclimatisation@gmail.com)  
Site internet : [www.zcr-climatisation.fr](http://www.zcr-climatisation.fr)

# A N C Ô N E

## LISTE DES SERVICES

Installation  
Maintenance  
Dépannage

## SPECIALISATION

Climatisation  
Pompe à chaleur  
Traitement d'eau  
Ballon thermodynamique

Romain ZICARO

Tel.06 76 00 71 31



## HALTE AUX CAMBRIOLAGES !

*Sécurité privée des biens et des personnes depuis 30 ans*



ALARME



TÉLÉSURVEILLANCE



ASSISTANCE

**04 75 01 02 07**

32-34, Grande Rue - Ancône - BP 123 - 26203 MONTELIMAR cedex  
[commercial@sas26.fr](mailto:commercial@sas26.fr) - [www.sas26.fr](http://www.sas26.fr)